



**FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE**

**BURUNDI :** |

**Le monopole du commerce des produits stratégiques  
renforce la fraude et les pénuries spéculatives**

*Rapport sur la gouvernance et les droits  
économiques et sociaux au Burundi*

**juillet 2022**

## TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	i
0. INTRODUCTION.....	1
I. DES ENFANTS DE LA RUE ET MENDIANTS SOMMES DE QUITTER LES RUES.....	2
II. DES RANCONNEMENTS, VOLS ET CONTRIBUTIONS FORCEES .....	3
III. PENURIES OU COMMERCE SPECULATIF DES PRODUITS STRATEGIQUES : DES AUTORITES PUBLIQUES SONT RESPONSABLES DE LA SITUATION .....	7
IV. SANTE PUBLIQUE : DE LA RECRUDESCENCE DE LA COVID-19 AU RETARD DE DISTRIBUTION DE LA CARTE D'ASSURANCE MALADIE ET DES INQUIETUDES A PROPOS DE LA MORTALITE INFANTILE ET MATERNELLE.....	9
IV.1. Recrudescence des cas de Covid-19 au Burundi dans un contexte de non-respect des mesures barrières .....	9
IV.2. Des retards nuisibles dans la distribution des cartes d'assurance- maladie .....	9
IV.3. Des inquiétudes à propos de la mortalité maternelle et infantile à l'hôpital Cibitoke .....	10
V. EDUCATION NATIONALE : UNE NOUVELLE MESURE QUI RISQUE DE GONFLER LES STATISTIQUES DES ABANDONS SCOLAIRES .....	11
V.1. Un maître-responsable accusé impunément de frauder des examens pour le compte d'un élève .....	11
V.2. Des inquiétudes à propos de la mesure de fermeture des classes dont les effectifs ne dépassent pas 25 à l'ECOFO et 20 au post-fondamental.....	11
V.3. Au moins 7548 enfants victimes d'abandons scolaires en province Muramvya .....	12
V.I. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....	13

## **0. INTRODUCTION**

La précarité de la vie continue d'être une forte préoccupation de la population burundaise qui vit les moments les plus durs de son histoire. Les ténors du pouvoir de Gitega, de leur côté, semblent ne pas voir les choses telles qu'elles sont, et se font plutôt des éloges comme quoi le pays avance normalement. Ils disent ainsi en train de bâtir « un pays sans mendicité » pendant qu'ils pratiquent eux-mêmes de la mendicité en exigeant, de manière répétitive, des contributions financières à son peuple.

Le mois de juillet 2022 a ainsi été particulièrement marqué par une chasse des mendiants et des enfants de la rue. Comme les mois qui précèdent, les phénomènes de rançonnement ont persisté. De même, le phénomène des contributions forcées, des pénuries spéculatives des produits stratégiques dont le sucre, le carburant, le ciment et les boissons BRARUDI continuent.

Dans un contexte de non respect des mesures barrières contre le Covid-19, la pandémie a connu une recrudescence accrue, et les victimes n'ont pas eu droit à des médicaments gratuits. Entre temps, la population n'a pas eu accès, ni à la Carte d'Assurance-Maladies (CAM), ni à la gratuité des soins de santé pour les femmes qui accouchent et des enfants de moins de 5 ans. Cette situation qui se greffe à la négligence et l'inexpérience professionnelle de certains personnels de santé entraîne avec elle, une inquiétante mortalité infantile et maternelle.

Dans le domaine de l'éducation nationale, le phénomène d'abandons scolaires et certaines mesures pédagogiques constituent de grands défis qui minent le développement du secteur.

## I. DES ENFANTS DE LA RUE ET MENDIANTS SOMMES DE QUITTER LES RUES



*Photos des enfants de la rue de Bujumbura ©Photo B-NP Magazine, juillet 2021*

Après un ultimatum de deux semaines lancées le 23 juin 2022 par Imelde Sabushimike, Ministre ayant les affaires sociales dans ses attributions, environ 200 adultes mendiants et 90 enfants en situation de rue ont été arrêtés et rassemblés au commissariat municipal de police en Mairie de Bujumbura, le matin du 7 juillet 2022. La police avait procédé à une rafle dans différents quartiers de la capitale économique.

D'après Félix Ngendabanyikwa, Secrétaire Permanent au Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, la traque vise à combattre de manière « irréversible » le phénomène de mendicité dans les rues de la ville de Bujumbura et celles de l'intérieur du pays. Pour lui, non seulement les personnes qui s'adonnent à la mendicité seront

poursuivies conformément à la loi, mais aussi celles qui donnent de l'argent à ces mendiants ne seront pas épargnées. Ainsi tous les enfants de la rue et toutes les personnes mendiante doivent vider les lieux et retourner chez eux pour s'autoprendre en charge.

Après l'opération, on a continué à observer ce phénomène d'enfants de la rue et des mendiants dans les rues de la Mairie de Bujumbura. Ils jurent ne pas quitter leur mode de vie malgré le forcing de l'Etat, car c'est la rue qui les fait vivre.

*« Je n'ai pas les moyens pour faire vivre mes 5 enfants. Je cherche du travail mais n'en trouve pas. Je n'ai pas d'autres choix que de quémander »*, précise une veuve rencontrée au centre-ville de de Bujumbura. Certaines mendiante disent vivre de la mendicité, il y a des années, et que cela est devenue leur mode de vie depuis.

Le régime de Gitega veut combattre la mendicité et le phénomène des enfants de la rue sans s'attaquer aux vraies causes qui en sont à l'origine : les crises politiques et économiques avec leur corollaire qu'est la pauvreté.

Les gestionnaires de l'Etat devraient être les premiers à être sensibles à la dangerosité de ce phénomène et essayer d'y trouver des solutions durables.

## **II. DES RANCONNEMENTS, VOLS ET CONTRIBUTIONS FORCEES**

Au moment où les mendiants demandent la charité, le régime du CNDD-FDD, lui, contraint ses citoyens affaiblis par la misère et la pauvreté, de contribuer financièrement pour différentes activités qu'il organise. Tantôt, c'est la construction des permanences du parti au pouvoir, des stades ou des bureaux administratifs, tantôt c'est l'organisation de fêtes, des journées nationales et d'autres choses encore. La population burundaise se plaint de ces exigences répétitives de contributions et compare cette situation à une « forme de mendicité politique ». Le régime combat la mendicité dans les rues, mais pratique le même phénomène auprès de sa population.

**En province Bubanza**, les riziculteurs se lamentent d'être contraints de payer des contributions pour la construction du stade provincial qui a débuté il y a bientôt 10 ans.

*« Nous sommes dépassés par des contributions qui n'en finissent pas »*, regrette une des personnes contactées à ce sujet. Au cours d'une réunion que le Gouverneur de la province a organisée en date

du premier juillet 2022, il a précisé qu'un exploitant d'au moins 1ha devra contribuer à hauteur de 200 000FBu.

Quelques jours après, les mêmes riziculteurs ont été forcés de contribuer pour la célébration de la journée de solidarité, à raison d'au moins 30 à 50 kg de riz décortiqué par riziculteur.

Des fonctionnaires dans différentes provinces du pays ont été également forcés de contribuer pour la célébration de la journée des communes, une célébration faite chaque premier samedi du mois d'août.

**En province Cankuzo**, les autorités provinciales ont exigé aux chefs de services de mobiliser le personnel pour contribuer à cette fête, alors que les salaires du mois de juillet 2022 ont connu un retard déplorable : ils ne sont tombés sur les comptes des fonctionnaires qu'à partir du 04 août.



*Des fonctionnaires de Cankuzo au stade Buhumuza lors de la célébration du 60<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance du Burundi, le 1<sup>er</sup> juillet 2022 ©Photo Privé*

**En province Cibitoke**, des lamentations s'observaient au sein des fonctionnaires de l'Etat contraints de donner une contribution de tout un mois de salaire pour la construction du palais

présidentiel de Gitega. Une fiche en circulation exigeait à tout employé du secteur public de s'acquitter de sa contribution suivant sa catégorie professionnelle. Cet argent est à débloquent entre le 10 juillet et le 10 septembre 2022. Ceux qui ne vont pas s'exécuter risqueront des sanctions allant jusqu'aux mutations punitives loin de leurs familles. Le Gouverneur de Cibitoke, lui, parle d'une mesure du Gouvernement qu'il faut à tout prix exécuter.

**En province Kirundo**, les habitants disent être fatigués par la contribution répétitive pour la construction de la permanence provinciale du parti au pouvoir. Depuis le début de la semaine du 25 juillet 2022, des membres de la ligue des jeunes Imbonerakure ont repris la campagne de collecte forcée de ces contributions. Des barrières ont été érigées sur toutes les entrées et sorties de la ville. Toute personne qui se rend au marché, à l'hôpital ou dans un autre endroit pour chercher un service quelconque doit avoir payé et montre une quittance de 500FBu. Sur la quittance, il est écrit « *contribution à la construction de la permanence provinciale* » avec l'amblyme du parti CNDD-FDD. Les collecteurs ne distinguent pas l'appartenance à d'autres partis politiques.

« *C'est fort injuste de voir comment on nous force de faire des contributions alors que nous ne sommes pas des militants dudit parti* », dit une personne contactée à ce sujet.

En plus des barrières érigées ça et là, des Imbonerakure font la porte à porte des boutiques et magasins pour faire des recouvrements forcés. « *Ils évaluent la valeur des marchandises et font le forfait de la contribution qui va de 10.000 à 50.000FBu* », nous fait savoir un des commerçants de Kirundo. « *Il s'agit, si je me rappelle bien, de la 9<sup>ème</sup> fois depuis le mois de janvier dernier que de telles contributions nous sont demandées. Tantôt c'est pour construire la permanence, tantôt le stade, tantôt accueillir les cadres du parti ou soutenir l'équipe de football.* », renchérit notre interlocuteur. Des boutiquiers membres du parti de l'opposition CNL ont résisté et ont refusé de payer ces contributions. Ils ont peur néanmoins du sort leur réservé.

**En province Bujumbura**, les élus de la colline Nyabibondo, commune Nyabiraba en collaboration avec des jeunes Imbonerakure organisent des rançonnements de la population sous prétexte que celle-ci ne participe pas aux travaux communautaires. Ils passent de ménage en ménage des membres du parti de l'opposition CNL pour exiger de payer un montant de 15000FBu. Les victimes obtiennent en retour des quittances qui portent une somme de 10 000FBu. Ce montant

est une amende administrative suite à la non-participation aux travaux communautaires. Les 5 000FBu restant sont réservés aux élus collinaires et Imbonerakure pour le service de collecte rendu à l'Etat. Le chef de colline du nom de Ndayiragije et son adjoint Fabien supervisent ces activités.

**En province Mwaro**, des policiers en compagnie des percepteurs d'impôts ont envahi, en date du 1<sup>er</sup> juillet 2022, le marché central de Mwaro. Ils ont imposé un montant de 10000FBu à tous les vendeurs qui étaient au marché pour cause d'avoir boycotté les activités de commémoration du 60<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance du pays. Pourtant, étant donné qu'aucun communiqué n'avait annoncé le report du jour de marché, ce dernier se tenait comme à l'accoutumée.

Les policiers ont en plus forcé des vendeurs venant des collines environnantes d'aller au stade suivre les cérémonies qui s'y déroulaient.

**En province Bujumbura**, les riziculteurs de la zone Gatumba, commune Mutimbuzi se lamentent et estiment que l'usine FOMI leur a volé l'argent qu'ils ont payé en septembre 2021 pour les fertilisants. En effet, ils payaient un montant de 26000FBu pour un sac de 25kg d'engrais de type urée, et 29000FBu pour un même sac d'engrais de type DAP. Les quantités que chaque riziculteur payait variaient en fonction des différentes superficies cultivées. Une année va bientôt s'écouler sans que la FOMI ne réponde à ses obligations. Au moins 700 riziculteurs ont été touchés par cette triste situation. Ils dénoncent l'incapacité de l'usine FOMI et demandent au Gouvernement du Burundi d'autoriser d'autres importateurs pour satisfaire à la demande de la population en engrais chimique. En outre, ces riziculteurs demandent le remboursement des montants payés à cette usine FOMI.

Cette dernière ne doit pas de l'argent seulement à ces riziculteurs de Gatumba, elle le doit à tous les agriculteurs burundais qui ont payé pour les fertilisants à la même période ci-haut mentionnée.



### III. PENURIES OU COMMERCE SPECULATIF DES PRODUITS STRATEGIQUES : DES AUTORITES PUBLIQUES SONT RESPONSABLES DE LA SITUATION

Les pénuries persistantes de carburant, de sucre, de ciment et de courant électrique affectent durement l'activité économique et la survie des ménages dans la précarité.

Les habitants de la **Mairie de Bujumbura** vivent le calvaire lié à l'absence des moyens de transport de biens et de déplacement des personnes suite au manque de carburant. Ils font également face au calvaire de manque de courant électrique qui perturbe l'activité économique et plonge des quartiers dans le noir, entraînant des vols nocturnes dans les ménages. Certains quartiers sont servis pendant quelques heures seulement de la journée. Dans d'autres quartiers, le courant n'est alimenté que quelques minutes.

*« Le courant vient puis repart juste après, on dirait des jeux de lumières. Cela endommage nos appareils électroniques »,* s'inquiètent des employés des secrétariats publics que nous avons visités.

Dans certaines microfinances qui n'ont pas de groupes électrogènes pour parier à ce problème, les activités sont également ralenties. Les clients attendent des heures et des heures pour que la REGIDESO alimente de nouveau afin d'avoir accès aux opérations bancaires. Du côté des services publics, les activités sont aussi paralysées. Les demandeurs de services publics sont chaque fois obligés d'attendre des heures ou des jours pour être servis.

Dans les bistrotts, ce sont également des lamentations. Les coupures répétitives du courant électrique ont un impact sur les activités. Certains affirment qu'ils travaillaient déjà à perte à cause de la mesure interdisant la consommation de la viande de bœuf, de chèvre et de mouton. Ils disent que cette pénurie du carburant et de l'électricité est venue empirer la situation déjà précaire. Des personnes contactées regrettent que ce soit les quartiers où vivent les gens à faibles et moyens revenus qui sont frappés le plus par ces coupures de courant. Ils donnent l'exemple du quartier Kigobe qui est toujours éclairé alors que la zone Ngagara passe presque toute la journée sans courant électrique. La nuit, cette zone n'est servie en courant électrique que pendant quelques heures seulement.

Les effets de la pénurie du carburant sont encore plus perceptibles dans le pays. Des stations d'essence visitées sont à sec. Du centre -ville de Bujumbura en passant par la zone Bwiza en commune Mukaza, on observe des chaînes de véhicules à la recherche du carburant. Sur les parkings de la ville de Bujumbura, des chaînes de personnes attendent désespérément des bus pour rentrer ou pour se rendre au service. Certains finissent par se déplacer à pied.

Entre-temps, l'on constate que partout dans le pays, l'autorité publique a récupéré le commerce du sucre de la SOSUMO, du ciment BUCECO et des produits BRARUDI. Des Administrateurs communaux exercent désormais le commerce du ciment et du sucre au détriment des commerçants locaux. Ils ont carrément remplacé les commerçants dans la vente de ces produits. Ainsi, sur base des listes qu'ils confectionnent à leur guise, ils distribuent des quantités qu'ils veulent et conservent le reste pour alimenter le marché noir devenu florissant.

**En province Mwaro**, par exemple, en date du 29 juillet 2022, ce sont les Administrateurs communaux qui se sont chargés des approvisionnements de stocks de ciment fournis par l'entreprise BUCECO. La province venait de passer au moins deux mois sans approvisionnement en ciment. Les commerçants locaux avaient nourri l'espoir de pouvoir alimenter leurs clientèles en longue file d'attente. A leur grande surprise, tout le stock était géré par les administrateurs communaux qui le vendaient à leurs propres clients. La livraison était à peine faite par la BUCECO que les quantités étaient dissimulées. Le ciment est par la suite revendu sur le marché noir organisé dans plusieurs communes.

La situation est la même pour le sucre et les produits BRARUDI. Des autorités administratives approvisionnent leurs propres bistrotts. Des particuliers qui tenaient des bistrotts ont fermé leur business pour céder la place à ces tenors du pouvoir qui violent de manière flagrante la loi qui régit leurs postes. La situation se généralise impunément partout dans le pays.

## **IV. SANTE PUBLIQUE : DE LA RECRUESCENCE DE LA COVID-19 AU RETARD DE DISTRIBUTION DE LA CARTE D'ASSURANCE MALADIE ET DES INQUIETUDES A PROPOS DE LA MORTALITE INFANTILE ET MATERNELLE**

### **IV.1. Recrudescence des cas de Covid-19 au Burundi dans un contexte de non-respect des mesures barrières**

Durant les trois dernières semaines du mois de juillet 2022, environ 200 cas de Covid-19 étaient testés chaque jour, selon la Ministre de la Santé Publique et de Lutte contre le Sida. Dr Sylvie Nzeyimana l'a déclaré lors de sa sortie médiatique du 27 juillet 2022. Au moins 80 cas positifs ont été testés parmi les voyageurs qui sont passés à l'Aéroport International Melchior Ndadaye. Dix cas positifs l'ont été parmi les passagers ayant transité au port commercial de la province Rumonge, jusqu' en date du 24 juillet 2022, en provenance de la Tanzanie ou de la République Démocratique du Congo.

La pandémie était également une triste réalité dans le district sanitaire de Kabezi en province Bujumbura. En province Gitega, les cas de Covid- 19 étaient signalés dans le district sanitaire de Gitega. La Ministre de la santé a confirmé également les cas de Covid-19 dans le district sanitaire de Muyinga. Les districts sanitaires de la Mairie de Bujumbura au nord, au centre et au sud sont les plus touchés par la pandémie. Le site de dépistage se trouvant à l'Aéroport International de Bujumbura vient en tête avec le nombre le plus élevé de cas positifs. La situation se présente ainsi au moment où l'on observe un relâchement par rapport à l'application des mesures barrières contre cette pandémie.

### **IV.2. Des retards nuisibles dans la distribution des cartes d'assurance- maladie**

La population burundaise se lamente des retards qu'accuse le Ministère de la Santé Publique et de Lutte contre le Sida dans la distribution de la carte d'assurance-maladie. Entretemps, les vulnérables paient la totalité des frais de leur santé.

**En province Ngozi**, au moment où les bénéficiaires de la carte d'assurance-maladie s'étaient présentés en grand nombre pour la recevoir, les agents du ministère n'avaient distribué au centre

de santé Mugomera, en commune Ngozi, dans la semaine du 18 juillet 2022, que seulement 100 cartes. Plus de 70% des personnes qui sollicitaient ces cartes n'avaient pas été servies.

Au centre de santé Ruhororo, commune Ruhororo, la distribution de ces cartes a eu lieu mardi le 26 juillet 2022. Certaines personnes étaient arrivées sur le lieu très tôt le matin, mais suite au désordre qui a caractérisé la distribution, certaines sont rentrées brédouille. Un certain N.T. souffrant de diabète, originaire de la colline Mutobo, commune Ruhororo, récemment hospitalisé à l'hôpital Mutaho, province Gitega, dit avoir payé 145000Fbu alors qu'il devrait payer 39500Fbu s'il avait présenté la carte d'assurance maladie.

### **IV.3. Des inquiétudes à propos de la mortalité maternelle et infantile à l'hôpital Cibitoke**

Dans une période de 4 mois, au moins 8 femmes et 4 nouveaux nés ont trouvé la mort dans les salles d'accouchement de l'hôpital Cibitoke, **en province Cibitoke**. A la fin de la première semaine de ce mois de juillet, deux personnes dont un enseignant rencontré au même hôpital nous ont signifié avec colère qu'ils venaient de perdre à l'accouchement, leurs épouses et leurs bébés. Non loin de là, la même situation s'observe à la Clinique privée « Agape » située au chef-lieu de la commune Rugombo où au moins 2 femmes et 3 bébés sont morts pendant l'accouchement dans une période de 3 mois. Diverses sources médicales parlent de la négligence et de l'ignorance des infirmiers affectés aux services de la maternité de ces établissements sanitaires. Des stagiaires sont affectés aux services de la maternité alors qu'ils n'ont pas d'expérience et de savoir-faire en la matière.

L'on observe, presque partout dans le pays, une recrudescence des cas de mortalité maternelle et infantile suite à la négligence dans les salles d'accouchement, mais aussi suite au manque de traitement suffisant et professionnel des mères et des nouveaux-nés.

## **V. EDUCATION NATIONALE : UNE NOUVELLE MESURE QUI RISQUE DE GONFLER LES STATISTIQUES DES ABANDONS SCOLAIRES**

### **V.I. Un maître-responsable accusé impunément de frauder des examens pour le compte d'un élève**

Le nommé Sébastien Kwizerimana, maître-responsable à l'Ecole Fondamentale Gasambi, commune Nyabihanga, province Mwaro est accusé d'avoir fraudé des examens de ce 3<sup>ème</sup> trimestre, année scolaire 2021-2022, en donnant des questions d'examens à un élève de la 2<sup>ème</sup> année nommé Jean de Dieu Igiraneza. Selon des sources sur place, lors d'une réunion tenue le 29 juillet 2022, ce maître responsable n'a pas nié les faits, mais a prétexté qu'il a eu pitié de cet enfant qui était redoublant et qui risquait d'échouer encore une fois. Il a même demandé pardon. Notons que l'élève concerné réside chez le couple du Directeur Communal de l'Enseignement de la même commune et de la directrice de cette même école nommée Bigirimana Jeannine.

### **V.2. Des inquiétudes à propos de la mesure de fermeture des classes dont les effectifs ne dépassent pas 25 à l'ECOFO et 20 au post-fondamental**

De par la correspondance n°610/CAB/5775/2022 du 11 juillet 2022 adressée aux différents directeurs provinciaux de l'éducation, le Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique a décidé la fermeture de toutes les classes montantes dont les effectifs des élèves ne dépassent pas 25 dans les Ecoles Fondamentales, et 20 dans les Ecoles Post-Fondamentales. Les élèves concernés seront affectés dans les autres écoles organisant la même section au sein de la même direction communale de l'éducation. D'après lui, cela permettra d'optimiser la gestion des ressources matérielles et humaines au sein des circonscriptions scolaires respectives. Le Ministre François Havyarimana invite ainsi les responsables provinciaux de l'éducation d'organiser dans les meilleurs délais des réunions de concertation avec les directeurs communaux de l'éducation pour une meilleure planification de la rentrée scolaire 2022-2023.

Au cours d'une réunion ad hoc organisée le 28 juillet 2022, la direction communale de l'éducation en commune et province Rutana constate que la plupart des écoles, surtout du post fondamental, seront touchées par la mesure. La question est de savoir où iront les enseignants qui tenaient ces classes surtout que là où leurs élèves seront transférés, il y a d'autres enseignants. L'inquiétude

porte également sur les longues distances de parcours que devront faire des élèves pour arriver à leurs nouvelles écoles.

### **V.3. Au moins 7548 enfants victimes d'abandons scolaires en province Muramvya**

Au cours de cette année scolaire 2021-2022, le nombre d'abandons scolaires en province de Muramvya est très alarmant. Au moins 7548 dont 4365 filles ont abandonné l'école. Les classes du fondamental sont les plus touchées. La pauvreté, les grossesses non désirées, la maladie, les déménagements familiaux, le mariage précoce sont les principales causes évoquées par la Directrice Provinciale de l'Enseignement. Les statistiques relevées montrent au moins 2277 cas dans la seule commune de Muramvya et 1815 à Mbuye. Elles relèvent au moins 1080 enfants qui sont tombés malades, 37 décès et 2 869 abandons scolaires dues à la pauvreté des parents.

## V.I. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le pays plonge du jour au lendemain dans une détresse économique suite à la mauvaise gestion des affaires de l'Etat. A force de verrouiller l'espace économique, les libertés individuelles et collectives pour ceux qu'il appelle « ennemis du pays », le régime du CNDD-FDD se retrouve dans l'incapacité de pouvoir satisfaire au minimum vital des besoins du peuple burundais. Libéraliser le secteur du commerce du sucre, du carburant, du ciment et de tous les autres produits stratégiques est l'ultime solution pour faire face aux pénuries et à la vente illicite et spéculative de ces marchandises. Il ne peut jamais y avoir de développement dans un pays où il n'y a pas de concurrence, de justice ni d'équité.

Les rançonnements, les vols et les détournements de fonds publics se généralisent dans un pays où l'impunité règne en maître mot. Les citoyens paient les impôts à leur Etat pour que ce dernier les utilise en retour dans le développement du service et de l'activité publics. Il est regrettable de constater que les services de la santé publique et de l'éducation nationale, qui sont pourtant des secteurs clés de la vie nationale, demeurent alarmants. Les statistiques inquiétantes de la mortalité maternelle et infantile, et des abandons scolaires doivent interpeller les pouvoirs publics burundais.

Compte tenu de tout ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes :

Au Gouvernement du Burundi :

- Organiser un système d'accueil et d'encadrement des enfants de la rue ;
- Mettre un terme aux phénomènes de rançonnement et de contributions financières forcées ;
- Combattre le monopole et libéraliser le secteur du commerce des produits stratégiques notamment le sucre, le ciment, le carburant et les produits de la BRARUDI ;
- Réactiver les mesures barrières et faciliter l'accès gratuit aux médicaments contre la pandémie de COVID-19 ;
- Faire face au défi de la mortalité maternelle et infantile qui sévit dans le pays ;
- Mettre fin à l'impunité dans les écoles et suspendre la mesure qui prévoit la fermeture des classes ayant des effectifs d'élèves pourtant bien maîtrisables.